



Communiqué de presse
14 mars 2017

Trophée Entreprise & Territoire, plus que 10 jours pour s'inscrire !

Le Trophée Entreprise & Territoire récompensera les bonnes pratiques entrepreneuriales en termes de développement local. Il a aussi pour vocation de rapprocher la jeunesse au monde de l'entreprise. Le gagnant du trophée se verra offrir de nombreux lots lui permettant de développer son organisation.

Porté par la CPME Réunion et Groupama Océan Indien, le Trophée Entreprise & Territoire met en lumière les TPE/PME qui ont à cœur de mettre l'Homme, l'environnement & la territorialité au centre de leurs préoccupations. Dominique Vienne, Président de la CPME Réunion a souhaité mettre en place ce trophée « pour valoriser et encourager les bonnes pratiques mises en œuvre dans les entreprises afin de nourrir l'économie locale. » Alain Baudry, Directeur Général de Groupama Océan Indien espère que « ces initiatives pourront donner confiance aux PME actrices sur notre territoire. »

Ce projet a aussi vocation à tisser un lien entre la jeunesse et les entreprises réunionnaises. Grâce au partenariat noué avec l'IAE Réunion, plusieurs équipes d'étudiants en Master Marketing et Master Contrôle, Comptabilité et Audit iront découvrir les entreprises candidates. Ils s'immergeront dans l'organisation, détecteront les bonnes initiatives mises en place et défendront leurs entreprises devant le grand jury composé de l'ensemble des partenaires : IAE Réunion, Région Réunion, RéuniMag et Air France.

L'inscription au Trophée Entreprise & Territoire est ouverte aux entreprises réunionnaises et s'effectue sur le site : www.trophee-et.re, jusqu'au 24 mars. Suite à cette inscription, l'entreprise devra compléter un dossier de candidature. Entre le 7 et le 12 avril, les étudiants de l'IAE Réunion viendront au sein de l'organisation afin d'évaluer les bonnes pratiques mises en place. Le 25 avril, les dossiers seront présentés devant un premier jury d'admission. Enfin le 4 mai, les finalistes passeront devant le grand jury avant la remise du trophée qui aura lieu au domaine du MOCA.

Le vainqueur du trophée se verra offrir un chèque de 2000 euros par la Région Réunion, un billet A/R sur Air France pour la métropole, la création ou la refonte du site internet de son entreprise par la société E-market data, le tournage de sa vidéo d'entreprise par le service audiovisuel O'TV, un dossier dans le magazine Talents & Territoire et une double-page dans le magazine RéuniMag.